

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1792

présenté par
Mme Kerbarh, rapporteure

ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 82, substituer au mot :

« repris »

le mot :

« reprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.